



La filière Professionnelle Agroéquipement

Pourquoi choisir le filière professionnelle Agroéquipement ?

Vous êtes intéressé(e) par l'agriculture en général et plus particulièrement par le machinisme agricole et la conduite de cultures. Vous souhaitez une formation avec des activités pratiques concrètes et des applications en milieu professionnel.

La filière professionnelle Agroéquipement vous propose :

- un tronc commun d'enseignement général et technologique (Français, économie, agronomie, mathématiques, biologie et physique chimie, ...)
- un enseignement professionnel en agroéquipement sous forme de cours et de travaux pratiques en atelier
- des périodes de stage permettant de découvrir des réalités professionnelles et d'acquérir des savoir-faire pratiques (6 semaines de stage en seconde professionnelle, 14 à 16 semaines de stage en classe de première et terminale, en exploitation et en concession).

Au cours de la formation, l'accent est mis sur :

- des visites techniques dans des entreprises de construction de machines agricoles et chez des concessionnaires
- des partenariats forts avec le secteur du machinisme agricole sous forme d'interventions techniques, d'actions communes, de prêts de matériels neufs
- des travaux pratiques sur l'exploitation agricole du lycée.

Deux options facultatives

Le lycée propose deux options facultatives :

- option Equitation - Hippologie (Centre Equestre UCPA)
- option Rugby



Nos atouts

- un lycée à taille humaine, rénové
- un cadre de travail agréable
- un hébergement en internat possible en chambre triple
- un bloc machinisme bien équipé (ateliers moteurs, hydraulique, électricité ...).



Recrutement

L'inscription après une classe de 3^{ème} pour une entrée en 2nd Prof. ou après une classe de 2nd Prof. pour une entrée en 1^{ère} Prof. s'effectue via la procédure Affelnet mise en place par le collège (ou lycée) d'origine. La démarche est identique en cas de redoublement de la classe de seconde, la procédure est alors mise en place par le lycée d'origine.

Le recrutement est national. Aucune dérogation n'est nécessaire hors académie. Il est alors essentiel de prévoir un 2^{ème} ou 3^{ème} vœu dans le lycée de secteur.

Conditions d'examen

Brevet d'Études Professionnelles Agricoles (BEPA)

Des épreuves écrites, orales et pratiques en classe de seconde et de première.

Baccalauréat Professionnel, l'examen comporte :

- des épreuves écrites, orales et pratiques validées en CCF (Contrôle en Cours de Formation) en classe de 1^{ère} et de terminale
- des épreuves écrites et une soutenance du dossier de stage en épreuve terminale.

Le pourcentage de réussite à l'examen sur 3 ans est de 89.6 %.

Poursuites d'études

Les élèves peuvent poursuivre après le baccalauréat professionnel agroéquipement, en filière de techniciens supérieurs agricoles (BTSA dans les secteurs de la production, de la gestion d'une entreprise agricole, du machinisme agricole et de la commercialisation)

Au Chesnoy, les filières Post Bac possibles après un baccalauréat professionnel agroéquipement sont :

- le BTSA Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise agricole (ACSE)
- le BTSA Génie des Equipements Agricoles (GDEA).



www.lechesnoy.fr